

S.M./

Ruhengeri, le 20 novembre 1952

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

/ R E C O M M A N D E /

N° 2881 /Huissier

O B J E T

SEDEC c/ MOHAMED BIN SAID.--

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre n° Kis/Div/1118/52 du
14 novembre 1952, j'ai l'honneur de vous retourner dûment
rempli et signé la sommation à charge du Sieur MOHAMED
BIN SAID.--

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très distinguée.--

L'HUISSIER,

D. NEVEJANS

Ruhengeri



6695

Monsieur le Directeur de la SEDEC, S.A.

à

K I S E N Y I



PARTOUT AU CONGO

PARQUET

K I G A L I.

SEDEC, S. A.

RÉF. : KIS/DIV/III8/52
JS/KM

LAKES AREA

DATE Kisenyi, le 14 Novembre 195

Messieurs,

Nous vous prions de trouver, en annexe, une sommation à faire au nommé MOHAMED bin SAID Amoharmé habitant à KIVURUGA.

Nous vous serions très obligés de transmettre ce dossier à Monsieur Nevejans huissier à Ruhengeri.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

SEDEC, scl.,

J. SION.,

cc. "Dossier personnel"

G/R

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 28 octobre 1952.-

N° 2485 /Huiss.-

OBJET:-

SFDEC c/MOHAMED BIN SAID.-

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre n° KIS/DIV/
I069/52 du 21 octobre 1952, j'ai l'honneur de vous
demander de bien vouloir vous adresser préalablement
à Monsieur le Greffier près le Tribunal de 1ère
Instance à Goma qui me retransmettra le dossier.-

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Huissier, D. NEVEJANS.-

Monsieur le Directeur de la SEDEC

à

U S U M B U R A .-

Récépissé d'un recommandé — Ontvangbewijs van aangetekende zending

A remplir par le déposant. — Door de afgever in te vullen :

Expéditeur (Afzender) : M^r *Huissier Roukengui*

Destinataire (Geadresseerde) : *Ledee Koussou*

rue (straat) *Roukengui Koussou*

à (te) *Roukengui Koussou*

A remplir par l'agent des postes — Door de postambtenaar in te vullen :

N° du recomm. Nr. van de aanget. zending	Nature de l'objet Aard van het voorw. (1)	Taxe perçue Geïnde taxe	Timbre AR. Stempel AR.	Timbre à date Datumstempel
--	---	----------------------------	---------------------------	-------------------------------

280

pli

off.



(1) Indiquer le montant du remboursement, le cas échéant.

21 P. - 1952 - 1.500.000 ex.

(1) Bij voorkomend geval, het bedrag van de terugbetaling vermelden.